



2017 – 7 -

Angers le 28 Octobre 2016

Conditions de participation au programme du XXIII Rallye du Vendredi 02 Juin au Mardi 13 Juin 2017.

Découverte de la Sardaigne, Sicile, Les Pouilles et le Péloponnèse

Le circuit 2017 représente, d'Ancenis à Ancenis LFFI, une distance de 3100 Nautiques soit le double en distance par rapport à 2016. Le programme très détaillé est disponible [ICI](#)

Les étapes sont confirmées avec les visites quotidiennes, sauf événements imprévisibles.

Les frais d'inscription couvrent le séjour, hôtels, restaurants, bus, guides, visites et entrées dans les musées, spectacles, pourboire pour les guides, sans les boissons sauf celles mentionnées, taxes aéroports connues, cartes de navigation au 1/500° avec les cartes VAC des pays visités ou survolés, PPR, Slot, Plan de vol, consignes de vol, météo, les autorisations de survol.

L'annulation départ est à couvrir individuellement soit avec Europe-assistance contrat Evasio temporaire qui permet, dans le cas d'annulation du départ de l'équipage suite maladie ou accident du pilote, d'obtenir le remboursement de tout l'équipage. Valable que pour la période du 02 au 13 juin 2017. Contacter Aline Darin, service commercial : 01 41 85 85 85 bien lire le contrat, payable avant de payer le Rallye.

La couverture par la FFA : au moment de votre adhésion à la date du 1<sup>er</sup> janvier 2017 ou plus tard, prendre l'option – **B – couverture Europe**, son montant 159,00 € pour l'année 2017, cette assurance couvre en particulier les nuits d'hôtels supplémentaires suite mauvaise météo ou rapatriement de l'équipage. (Site FFA) Contacter Mr Lucas : 01 44 29 92 12 pour information. Lire le contrat.

AXA - par VALEUR ASSURANCES – 03 20 95 94 66 – couverture annulation et interruption de voyage (voir conditions) contrat en ligne. Bernard Thorel à Lille – Coût 2,25 % de la valeur du voyage.

Faire la demande à la CPAM de votre secteur pour avoir la carte Vitale Européenne, celle-ci est gratuite et vous évite d'avancer les frais d'hôpitaux à l'étranger.

Il est important de vous couvrir avant le règlement du séjour pour obtenir les garanties. A chaque Rallye nous avons malheureusement avant ou pendant, des sinistres (maladie, Etc..) parfois couverts ou non couverts et c'est à ce moment que l'assurance est appréciée ou regrettée !

Ce voyage comprend 11 nuits en hôtels 4 Étoiles ou similaire.

**Rallye Aéro France - Jean Michel COLLINEAU**

2 Rue René La Combe, ANGERS 49100, France

<http://www.rallyeaerofrance.com> – TVA : FR30 509 641 692 00025 – FFA N°889

[cojac@wanadoo.fr](mailto:cojac@wanadoo.fr) Tel. : +33241399939 / Fax. : +33241399939 / Mob. +33608319787



2017 – 7 - suite

Pour communiquer son dossier d'inscription, le commandant de bord devra télécharger les formulaires pdf qui sont **disponibles sur le site du Rallye aéro France ([www.rallyeaerofrance.com](http://www.rallyeaerofrance.com))**, les remplir avec l'ordinateur (pour assurer la lisibilité des documents) et les renvoyer soit par courriel (pièces jointes) à [cojac@wanadoo.fr](mailto:cojac@wanadoo.fr) ou, par la poste, à l'adresse du 2 Rue René La Combe – 49100 Angers .

Une copie de tous les documents valides à la date de l'inscription est à joindre à la fiche d'inscription ainsi que le règlement par chèque séparé.

**Inscription de l'avion : souhaitée avant le 10 janvier 2017 et non remboursable, encaissable à l'inscription :**

**Montant : 1 100,00 €**

**Séjour par personne : 1 780,00 € en chambre double.**

**Séjour par personne : 2 156,00 € en chambre Single. (Italie 210,00/ Grèce 136,00 / Elba 30,00 €)**

**Séjour :** Chèque à joindre à l'inscription. il sera encaissé 45 Jours avant le départ, participants avisés par courriel avant encaissement. L'assurance évite bien des soucis et discussions. En chambre double assurer le capital de 2 330,00 € par personne, en chambre Single assurer le capital de 2 706,00 €. (inclus le montant de l'inscription avion)

Les documents pour le vol et la navigation seront adressés au 15 avril 2017, sitôt les mises à jour annuelles publiées. **Ils sont exigés à bord de l'aéronef du départ à la fin du Rallye.**

Les consignes de vol et le carnet de route seront adressés par courriel ou poste à chaque participant.

Cette année, nous aurons l'escale de Lecce où le carburant est payable en cash (aéroclub) et Kalamata en Grèce où il est payable à l'avance pour obtenir une livraison de BP ATHENES sur la base militaire de Kalamata. Comme par le passé, il vous sera demandé de nous communiquer les besoins exacts en carburant surtout pour Lecce qui doit commander en mars 2017 la quantité pour juin et Kalamata qui fera acheminer en fûts plombés de chez BP au minimum 2 mois avant le départ, dans ce dernier cas, le transport nécessite des autorisations pour la sécurité du transport par camion et bateau (Ferry).

Les conditions offertes sont pour un minimum de 30 personnes.

Rallye Aéro France

**Rallye Aéro France - Jean Michel COLLINEAU**

2 Rue René La Combe, ANGERS 49100, France

<http://www.rallyeaerofrance.com> – TVA : FR30 509 641 692 00025 – FFA N°889

[cojac@wanadoo.fr](mailto:cojac@wanadoo.fr) Tel. : +33241399939 / Fax. : +33241399939 / Mob. +33608319787